



REGION DE BRUXELLES-CAPITALE COMMUNE DE JETTE

tél:02/422.31.48
fax:02/422.31.59
e-mail: sdullier@jette.irisnet.be
Commission de concertation
Votre correspondante: Suzanne DULLIER

ORDRE DU JOUR COMMISSION DE CONCERTATION DU 13/11/2020

Demandes soumises aux mesures particulières de publicité dans le cadre de demandes de permis d'urbanisme:

- 1) 09:20 **J.11294 - M. et Mme Fabrizio & Bénédicte TROBBIANI - DEFOSSEZ :**
permis d'urbanisme : la construction d'un immeuble de 4 appartements,
Rue Antoine Baeck 82 - 86.
- Gestionnaire:
Gaëtan
Desneux
- zone mixte du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
 - le bien ne se situe pas dans le périmètre d'un Plan Particulier d'Affectation du Sol (PPAS);
 - **application de la prescription particulière 3.5.1° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions);**
 - **application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots);**
 - **dérogation à l'art. 6 du titre I du RRU (toiture - hauteur);**
 - **dérogation à l'art. 13 du titre I du RRU (maintien d'une surface perméable);**
 - **dérogation à l'art. 4 du titre I du RRU (profondeur de la construction);**
 - **dérogation à l'art. 5 du titre I du RRU (hauteur de la façade avant);**
 - **dérogation à l'art. 3 du titre I du RRU (implantation de la construction - façade avant).**
- Enquête publique du 22/10/2020 au 05/11/2020.
- 2) 09:50 **J.11065 - Monsieur Patrick DUTRIEUX :**
permis d'urbanisme : la régularisation de l'augmentation du nombre d'unités de logement dans le bâtiment avant (de 4 à 6) et de la création d'une terrasse sur la toiture plate du rez-de-chaussée, le changement de destination d'un atelier en 2 logements, l'aménagement d'une terrasse sur la toiture plate du premier étage, la rehausse d'un étage et la construction d'un escalier de secours en intérieur d'îlot, Boulevard de Smet de Naeyer 494.
- Gestionnaire:
Gaëtan
Desneux
- zone d'habitation à prédominance résidentielle, le long d'un espace structurant du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
 - **application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots);**
 - **dérogation à l'art. 4 du titre I du RRU (profondeur de la construction);**
 - **dérogation à l'art. 6 du titre I du RRU (toiture - hauteur);**
 - **dérogation à l'art. 6 du titre I du RRU (toiture - éléments techniques);**

- **dérogation à l'art. 12 du titre I du RRU (aménagement des zones de cours et jardins).**

Enquête publique du 15/10/2020 au 29/10/2020.

3) 10:20

Gestionnaire:
Gaëtan
Desneux

J.10752 - Monsieur Etienne DE BROUWER :

permis d'urbanisme : la régularisation du changement de destination d'un immeuble de bureaux en immeuble à appartements comprenant 6 unités de logement et des bureaux, l'aménagement de 3 emplacements de stationnement en intérieur d'îlot et maintien d'une imprimerie (lettrage) en fond de parcelle, Rue Saint-Norbert 38 - 44.

- zone mixte du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
- **application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots).**

Enquête publique du 22/10/2020 au 05/11/2020.

4) 10:45

Gestionnaire:
Laura
Bouquet

P.266 - CLEAR CHANNEL BELGIUM S.P.R.L. :

permis d'urbanisme : le placement d'un panneau publicitaire dissocié de l'abri de bus (J 2589),

Boulevard de Smet de Naeyer.

- réseau des voiries, le long d'un espace structurant du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
- PPAS n° 8.05 du Quartier Albert : espace public qui structure la ville et de caractère résidentiel (A.G. du 25.02.1999);
- **dérogation aux prescriptions urbanistiques du PPAS en ce qui concerne les enseignes et supports publicitaires;**
- **dérogation à l'art. 23 alinéa 1 2° du titre VI du RRU (publicité en espace public brisant une perspective visuelle).**

Enquête publique du 22/10/2020 au 05/11/2020.

5) 11:00

Gestionnaire:
Laura
Bouquet

P.267 - CLEAR CHANNEL BELGIUM S.P.R.L. :

permis d'urbanisme : le placement d'un panneau publicitaire dissocié de l'abri de bus (J 2599),

Avenue Broustin.

- réseau des voiries, en zone d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
- le bien ne se situe pas dans le périmètre d'un Plan Particulier d'Affectation du Sol (PPAS);
- **dérogation à l'art. 23 alinéa 1 2° du titre VI du RRU (publicité en espace public brisant une perspective visuelle);**
- **dérogation à l'art. 25 du titre VI du RRU (abris destinés aux usagers des transports en commun).**

Demande de permis d'urbanisme soumise à l'avis de la Commission de concertation:

6) 12:05

Gestionnaire :
Laura Bouquet

J.11274 - Monsieur David Leyman :

permis d'urbanisme : le placement d'un crépi gris sur isolant en façade avant d'un immeuble à appartements,
Rue Remy Soetens 53.

- zone d'habitation à prédominance résidentielle du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
- **application de la prescription particulière 1.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions).**

La Présidente,

Jennifer Gesquière

N.B. : Les heures de passage sont données à titre indicatif. Veuillez tenir compte du fait que des retards éventuels peuvent survenir.
Les avis de commission de concertation seront disponibles sur le site de la commune (www.jette.irisnet.be) dans le courant de la semaine qui suit la commission.